

SEMAINE SAINTE ET PÂQUES 2019

HORAIRE DES CONFESSIONS	
JOURNÉE DU PARDON en l'église Saint-Nicolas de Nantes le vendredi 5 avril, de 10 h 00 à 23 h 00 (sans interruption)	
Semaine du 8 au 13 avril : horaires habituels	
Les confessions ci-dessous ont lieu au presbytère (sauf le vendredi), entrée par l'Oratoire du Saint-Sacrement, cour du presbytère.	
Lundi 15 avril	: de 17 h 30 à 18 h 30
Mercredi 17 avril	: de 12 h 00 à 14 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00
Vendredi 19 avril	: après le chemin de Croix (à Saint-François-de-Sales)
Samedi 20 avril	: de 10 h 00 à 12 h 00
HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS	
Dimanche des Rameaux (avec bénédiction des Rameaux à toutes les messes)	
Samedi 13 avril	: 18 h 00 (à Sainte-Élisabeth)
Dimanche 14 avril	: 9 h 00 (au Carmel) 10 h 00 et 11 h 15 (à Saint-François-de-Sales) 18 h 00 (forme extraordinaire) à Sainte-Élisabeth
Mardi 16 avril	: Messe chrismale, à 18 h 30, à l'église de Sainte-Pazanne
Jeudi 18 avril	: Célébrations de la Cène à 17 h 00 (au Carmel) à 19 h 30 (à Saint-François-de-Sales) veillée jusqu'à minuit
Vendredi 19 avril	: Chemin de croix, à 15 h 00 (à Saint-François-de-Sales) Célébrations de la Passion à 15 h 00 (à Sainte-Élisabeth ET au Carmel) à 19 h 30 (à Saint-François-de-Sales)
Samedi 20 avril	: Veillées pascales à 20 h 00 (au Carmel) à 21 h 00 (à Saint-François-de-Sales)
DIMANCHE DE PÂQUES 21 avril	
9 h 00	(au Carmel)
10 h 30	(à Sainte-Élisabeth)
	pas de messe à 11 h 15 à Saint-François-de-Sales
18 h 00	(forme extraordinaire) (à Sainte-Élisabeth)
Lundi de Pâques, 22 avril	: messe à 11 h 00 (au Carmel)



Avril 2019
n° 582

PAROISSE
SAINT-DONATIEN
ET

SAINT-ROGATIEN

2, rue Guillet de la Brosse
44000 NANTES

☎: 02.40.74.14.38

e-mail : paroissaintdonatien@wanadoo.fr

Site Internet : paroissaintdonatien-nantes.fr

PÉCHEUR... PARDONNÉ

En ces jours qui nous préparent à Pâques, il est proposé aux chrétiens de s'approcher de la Miséricorde du Seigneur dans le sacrement de réconciliation.

C'est parfois (toujours, souvent...) une épreuve pour le fidèle qui vient se confesser. Mais c'est tellement ensuite une joie de repartir pardonné, et non pas « soulagé » d'un poids, comme on se débarrasse des objets encombrants ou ne pouvant plus servir, en raison de leur usure ou de leur détérioration ou de leur salissure.

Mais, surtout et bien davantage, le pénitent est pacifié au plus profond de sa personne, heureux d'une joie qui emplit son cœur et cela a même des effets sur tout le corps. Oui le pécheur pardonné est heureux de la rencontre personnelle avec le Berger divin qui prend sur ses épaules, comme la brebis perdue, qui donne le baiser du pardon comme le Père de l'Enfant prodigue qui n'a jamais cessé de guetter le retour de son fils « perdu ».

Les « journées du pardon » en témoignent : joie sur le visage, bonheur et paix dans les cœurs, amour divin rencontré, nouveau chemin de fidélité...

Cette joie rejaillit aussi sur le prêtre qui, tout pécheur qu'il est, a reçu pour mission de donner, au nom de Dieu Amour, le pardon divin. Le « je » (vous pardonne) résonne dans son cœur, car si ce sont bien ses mots humains c'est surtout la parole divine de la Miséricorde qu'il prononce. C'est vraiment le Seigneur qui, par le prêtre, vient donner sa tendresse et son pardon. Quelle belle et lourde mission. Et aussi combien de confidences reçues qui provoquent chez le prêtre émerveillement et action de grâces quand il est témoin des « miracles » que le Seigneur accomplit dans le cœur de ses frères et sœurs, parfois partis « très loin ».

Oui, nous rendons grâce pour vous, frères et sœurs, pour votre humilité de vous agenouiller devant votre frère prêtre, pécheur lui aussi comme vous. Nous rendons grâces pour votre grande confiance en celui qui n'est que le serviteur du Dieu plein de miséricorde et qui a reçu mission de la donner sans juger, sans condamner, renouvelant, par le Sacrement du pardon, la grâce baptismale.

Bonnes fêtes de Pâques dans la joie du Ressuscité qui nous a sauvés.

Père Michel Bonnet, curé

ANNONCES PAROISSIALES

HORAIRE DES MESSES

Du lundi au vendredi inclus : 8 h 00 et 9 h 00 (au Carmel)
samedi, une seule messe à 9 h 00 (au Carmel)

Messes dominicales :

samedi : 18 h 00 (à Sainte-Élisabeth)
dimanche : 9 h 00 (au Carmel) *et non plus 9 h 30*
10 h 00 et 11 h 15 (à Saint-François-de-Sales)
18 h 00 (à Sainte-Élisabeth) (forme extraordinaire)

En lettres droites, animées par Saint-Donatien ;

En lettres italiques, animées par Saint-François-de-Sales et Sainte-Élisabeth.

Permanence à l'Accueil paroissial

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00.
Le samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00.

Chapelet : le jeudi, après la messe de 9 h 00.

Adoration eucharistique

Chaque vendredi, au Carmel, après la messe de 9 h 00 et jusqu'à 10 h 30.

Sacrement de la Réconciliation

Un prêtre est à votre disposition, au Carmel, après les messes en semaine (salle à droite en sortant de la chapelle).

Et, salle Saint-Joseph, cour du presbytère, de 17 h 30 à 18 h 30 :
chaque mardi (P. Robin), mercredi (P. Jimenez),
jeudi (P. Reneaume), vendredi (P. Bonnet).

**Voir aussi, en dernière page, les horaires
pour la « Journée du Pardon » et la Semaine Sainte.**

Préparation au baptême

Chaque dernier mercredi du mois, de 20 h 30 à 22 h 30.

Mercredi 25 avril : *presbytère St-Donatien, 2, rue Guillet de la Brosse*

Mercredi 29 mai : *presbytère St-Clément, 4, rue Lorette de la Refoulais.*

Éveil à la Foi

Pour le 14 avril, dimanche des Rameaux, les enfants qui participent habituellement à l'Éveil à Foi, seront invités à se joindre - au cours de la messe de 11 h 15 à Saint-François-de-Sales - à ceux qui participent à la Liturgie de la Parole pour une lecture audio-visuelle du récit de la Passion de Jésus.

Groupe « Dimanche - Accueil »

Les dimanches 7 avril et 5 mai
salle « *Saint-Jean-Marie-Vianney* »,
après la messe de 11 h 15 - (apporter son pique-nique).

Cours-débats par M. l'abbé Miguel Ángel JIMÉNEZ TORRES :

« Je crois en Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu. »

Catéchisme de l'Église catholique

Le jeudi 25 avril, de 20 h 30 à 22 h 00, *salle Sainte-Thérèse-Bénédicte-de-la-Croix.*

1^{er} MAI : EN PÈLERINAGE POUR LES VOCATIONS

Les 5 diocèses des Pays de la Loire (Angers, Laval, Le Mans, Luçon et Nantes) organisent, le 1^{er} mai, **une journée de pèlerinage à Saint-Laurent-sur-Sèvre**, commençant par une marche (à partir de Mortagne/Sèvre - pour les Nantais - jusqu'à Saint-Laurent-sur-Sèvre).

C'est un **temps de prière et de réflexion pour les vocations** sacerdotales, religieuses, conjugales et vie consacrée...

Un temps de partage est proposé après le repas de midi (pique-nique tiré du sac) et une conférence de Mgr Le Saux avant la messe prévue à 16 h.

Des tracts sont à l'entrée de nos églises et chapelle.

Inscriptions et info sur le site : <http://pelevocationspaysdeloire.fr>

DENIER DE L'ÉGLISE ET OFFRANDE PAROISSIALE

Les enveloppes pour les versements de l'année 2019, seront distribuées dans les boîtes à lettres de la paroisse dans les prochains jours.

Elles seront également disponibles, à l'entrée de nos églises et chapelle et à l'Accueil paroissial.